



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-072

PUBLIÉ LE 26 JANVIER 2022

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris /

75-2022-01-25-00005 - Arrêté de délégation signature BC aux professionnels de santé libéraux 25 01 2022 (2 pages)

Page 3

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2022-01-25-00005

Arrêté de délégation signature BC aux
professionnels de santé libéraux 25 01 2022

Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R.6147-10 du Code de la santé publique

La Directrice de l'Hospitalisation à Domicile de l'AP-HP,

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et D. 6143-33 à D. 6143-35,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté n° 2014069-0002 modifiant l'arrêté directeur n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le Directeur Général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun et au directeur du centre de compétences et de services du système d'information « patient »,

Vu l'arrêté directeur n° ANADDG2014/03 0004 portant nomination de Madame Laurence NIVET, aux fonctions de directrice de l'Hospitalisation à Domicile de l'AP-HP.

ARRÊTE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à effet de signer les bons de commande destinés à des professionnels de santé libéraux aux cadres de départements, cadres de santé et faisant fonction de cadre dans une unité de soins HAD AP-HP suivants :

A°) Département HAD-Adulte :

Pour les prestations d'actes infirmiers et de pédicures-podologues.

- Mme Lydie BAILLY,
- M. José BASANTÉ ALVAREZ,
- Mme Mathilde BLANCHARD,
- M. Sébastien BOUMBA,
- Mme Isabelle CHALUMEAU,
- Mme Valérie CHENEAU,
- Mme Jeanne D'ARGAIGNON,
- M. Sébastien DELCAMPE,
- M. Pierre DERIC,
- Mme Irène FALEME-ALLALÉ
- Mme Laetitia GOASGUEN,

- Mme Anne-Laure GRISAY,
- Mme Laëtitia GROMBAUD,
- Mme Frédérique LAGNET,
- Mme Gaëlle PAULMIER,
- Mme Lydie PHILIPPE,
- Mme Julie RODRIGUES,
- Mme Jeanne SOGNOG BIDJECK,
- Mme Josiane STEUNOU
- Mme Florence TRAVERSO,
- M. Michaël VIARD,

B°) Département HAD Pédiatrie et obstétrique

Pour les prestations d'actes infirmiers et de sages-femmes.

- Mme Nesrine BELKADI CHENIKI,
- Mme Cécile BENZI,
- Mme Béatrice COLLIER,
- Mme Anna GOMIS,
- M. Rémy GONUL,
- Mme Catherine LECOQ,
- Mme Mélanie LEVEQUE,
- Mme Anne-Sophie ODIEVRE,
- Mme Laure ROSSIGNOL,

C°) Département HAD Parcours soins et activités transversales

Pour les actes de masso-kinésithérapie et d'orthophonie.

- M. Jean-Christophe CRUSSON,
- Mme Lénaïc HEMON,
- Mme Sylvie SABLONNIERES,

Article 2 :

L'arrêté du 01 juin 2021 est abrogé.

Article 3 :

La directrice de l'Hospitalisation à Domicile est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris,
Le 25 janvier 2022

SIGNÉ

Laurence NIVET
Directrice de l'HAD AP-HP